



Vote en association - conseil d'administration

Par **decacylo**, le **18/05/2019** à **13:03**

Bonjour,
en présidence d'une association, j'ai proposé à mon conseil d'administration de voter à main levée pour élire une nouvelle vice-présidente. Cette dernière n'étant pas retenue, conteste ce vote car elle considère qu'il aurait dû être fait en bulletins secrets. A t-elle raison ?
Merci de m'éclairer à ce sujet.